

Madame La Principale  
Aux  
Parents d'élèves

Votre enfant a trouvé ou retrouvé le chemin du collège et je souhaite vous apporter quelques informations.

### 1-LES PERSONNELS

Si vous avez un souci ou une interrogation au sujet de la scolarité de votre enfant, vous pouvez vous adresser à l'une des personnes suivantes en utilisant le numéro de téléphone indiqué :

- Mme la gestionnaire au 03.89.38.34.97 pour la restauration scolaire ou les bourses,
- Mme La Conseillère Principale d'Education, pour tout ce qui concerne la Vie Scolaire (absences, retards, discipline...) au 03.89.38.91.06
- S'il s'agit d'une question concernant le travail scolaire vous prendrez alors contact avec l'un des professeurs par le biais du carnet de correspondance.

### 2-CALENDRIER

-Pour tous les élèves de 6<sup>ème</sup> : La réunion avec les parents des élèves de 6<sup>ème</sup>, l'équipe de direction, les équipes pédagogiques et les fédérations de parents d'élèves aura lieu le :

**Lundi 7 septembre 2020 à 18h en salle B18**

-Pour tous les élèves : Réunion le jeudi 17 septembre concernant les élections des représentants des parents au **Conseil d'Administration**. Nous comptons sur votre participation à ce vote.

-les réunions parents-professeurs

- **Mardi 10 novembre pour le 4èmes**
- **Jeudi 19 novembre pour le 5èmes**
- **Lundi 7 décembre pour les 6èmes**
- **Mardi 15 décembre pour les 3èmes**

### 3-LES HORAIRES DES COURS

| MATIN                                       | APRES-MIDI                            |
|---|---------------------------------------|
| 7H45 : ouverture du portail                 | 12h30 : Ouverture du CDI              |
| 7h50 : SONNERIE : Mise en rang dans la cour | 13H35 : Ouverture du portail          |
| 8h00-8h53 : Cours M1                        | 13h40 : SONNERIE/ MISE EN RANG        |
| 8h57-9h50 : Cours M2                        | 13h45-14h38 : Cours S1                |
| 9h50-10h05 : RECREATION/MISE EN RANG        | 14h42-15h35 : Cours S2                |
| 10H10-11H03 : Cours M3                      | 15h35-15H47: RECREATION/ MISE EN RANG |
| 11h07-12h00/ Cours M4                       | 15H50-16h43 : Cours S3                |
|   | 16h47-17h40 : Cours S4                |

Il est impératif que les élèves respectent scrupuleusement les horaires. Il est important d'arriver à l'heure c'est-à-dire avant la première sonnerie.

#### **4-LE REGLEMENT INTERIEUR**

Le règlement intérieur est un ensemble de règles qui édicte les droits et les obligations de chacun et qui, respecté par tous (élèves et adultes), permet de vivre en paix et en sécurité. C'est donc un outil d'éducation à la citoyenneté, et c'est sur lui que prennent appui les arbitrages de litiges ou de conflits qui peuvent surgir dans les relations entre personnes. Il faut ajouter que s'inscrire au collège équivaut à l'acceptation de ce règlement et à un engagement à faire le maximum pour le respecter.

En tant que parents d'élèves vous en prendrez également connaissance ; il se trouve dans le carnet de liaison (à lire, feuilles couleur jaune), oui vous signerez (p2).

Nous vous rappelons que les téléphones portables, appareils photos numériques sont interdits au collège. En cas d'utilisation ils sont immédiatement confisqués. En cas de vol aucune plainte n'est recevable au collège. Ce matériel ne fait pas partie des affaires scolaires.

#### **5-LE CARNET DE LIASON**

Le carnet est remis gratuitement à votre enfant le jour de la rentrée. Il devra être couvert impérativement pour le **lundi 7 septembre 2020** car il devra l'avoir sur lui au long de l'année scolaire.

Voici quelques utilisations de ce carnet :

- Il contient le **règlement intérieur**
- Les absences des professeurs y sont signalées lorsqu'elles sont prévisibles ;
- Il contient une rubrique « informations familles » qui vous permet de prendre rendez-vous avec un professeur ;
- En cas d'inaptitude ponctuelle de votre enfant pour une séance d'Education Physique et Sportive (EPS), utilisez un des talons prévus à cet effet ;
- Utilisez également les feuilles appropriées pour régulariser les absences et les retards de votre enfant.

#### **6-INFOS DIVERSES**

- Le photographe sera présent dans l'établissement le **lundi 14 septembre 2020**. Ce jour-là il réalisera les photos de classe.
- Votre enfant possède un agenda dans lequel il inscrit les leçons et les devoirs, **vérifiez-le** régulièrement pour son travail,

Les parents d'élèves de 6<sup>ème</sup>, seront rapidement destinataires d'un identifiant et d'un mot de passe (un par parent) qui vous permettront d'avoir accès à l'**Espace Numérique de Travail** de votre enfant. De plus amples explications vous seront apportées par le professeur principal lors de la **réunion du lundi 7 septembre à 18h.**

En espérant que ces premières informations répondent à vos attentes,

Cordialement,



Collège Remy faesch  
7 place Joffre-68800 THANN Tél : 03.89.37.91.06- Fax : 03.89.37.41.15  
**Ce.0681541f @ac-strasbourg.fr**